



Pierre-Richard CROCY et Maria CROCY

Pour nous joindre :

prcrocyc@gmail.com

maria.crocyc@gmail.com

FAX +31 70 515 8555

COUR PENALE INTERNATIONALE DE LA HAYE
Bureau du Procureur,
Unité des Informations et des Éléments de Preuve
B.P. 19519, 2500 CM La Haye
PAYS-BAS

Vu les droits internationaux — Vie, liberté, intégrité physique et psychique des personnes, famille, propriété.

Vu les Art.6 et 7, corroborés par les Art. 11 et 12 et 25 du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPILH);

Vu les Art. 92 et 93, 96 du Statut ;

Vu le « Monitorul Oficial » N° 211 du 28 mars 2002, ratifiant le Statut de Rome de la CPILH par l'Etat roumain,

Vu par exception du droit international, le Traité international de TRIANON, notamment les Art. 47, 161, et 186, corroborés par le Statut.

Monsieur le Président,

Nous, soussignés Maria CROCY, citoyenne roumaine, juriste, écrivain et journaliste, et Pierre-Richard CROCY, citoyen français, professeur et chercheur sociologue — en vertu des dispositions de l'Art. 96 du STATUT DE ROME, et des paragraphes 1–10 du Préambule du Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale de La Haye, déclarons et demandons :

OBJET - AGGRAVATION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITE

Par votre courrier électronique du 23 juillet 2015, vous nous confirmez, ce dont nous vous remercions, que « la « Cour Pénale Internationale » est compétente « pour les Art. 6, 7 et 8 », et vous nous demandez « si nous souhaitons présenter une plainte à la Cour », alors que notre plainte du 02/12/2014a déjà été reçue (Pièce 1) par la Cour, le 09/12/2014.

Dans ces circonstances :

Nous déclarons constater le crime de génocide contre le peuple roumain et la persécution organisés contre la population restante, par un système répressif visant à effacer les traces de ces premiers crimes, ce qui prouve la connaissance de ces crimes, par le groupe **d'infracteurs multirécidivistes installés aux postes-clé** de la Roumanie pour leur intérêt personnel, ci-après défini comme la Partie au Statut - Articles 6 et 7 du Statut.

Chapitre I. FONDEMENTS JURIDIQUES DE LA DEMANDE

1.1. CRIME DE GENOCIDE CONTRE LE PEUPLE ROUMAIN

Grave atteinte à l'intégrité, Art. 6.b), corroborée par l'**extermination**, Art. 7.1.b)

- **Destruction de la prophylaxie** contre toutes les tranches d'âges, bébés, et adultes, ayant provoqué la diminution du quart de la population depuis 2004
- **Suppression de 1700 hôpitaux**, interdisant l'accès aux soins et aux médicaments
- **Réduction illégale des retraites**, conduisant des milliers de retraités au suicide

Grave atteinte à l'intégrité, Art. 6.b), corroborée par la **mise en esclavage**, Art. 7.1.c) de groupes toujours plus larges de la population depuis 2005, notamment en Transylvanie, et à Bucarest, où déjà « 600.000 malheureux n'ont plus d'autre abri que des souterrains » - Bayerischer Rundfunk.

A.C.

PRC

1.2. CRIMES CONTRE L'HUMANITE ET PERSECUTIONS, Art. 7 du Statut

- Déni de la disparition alarmante d'une « partie de la population », sans doute le quart de la population en 2012, selon informations disponible et cachée de la période 1990-2015
- Secret d'état = circ. Aggravantes (disparition déjà estimée de manière alarmante au quart de la population, en 2012.)
- Déni de destruction du système de santé par critique de la qualité du reliquat du système sanitaire
- Provocation (tromperie par diversion, il y a persécution) par le suspect principal, BASESCU Traian, en lien avec d'autres infracteurs de l'Union européenne, la Hongrie et des Etats-Unis, contre les signataires du Traité de Trianon, pour dissimuler ces vols, extermination
- Emprisonnement abusif des témoins de ces crimes et
- Crime organisé contre les plaignants

Chapitre II. RESPONSABILITE PENALE INDIVIDUELLE - Article 25 du Statut

Vu le groupe de **malfaiteurs notoirement installés aux postes-clés de l'Etat roumain**, dans leur intérêt personnel, et au profit de leur association criminelle, nous vous demandons l'arrestation provisoire de toute personne que vos investigations vous auraient déjà conduit à identifier depuis le 9 décembre 2014, et pour le moins, des personnes ci-après dénommées, constituant la **tête de ce groupe infractionnel** :

1. **BASESCU TRAIAN** - 2, rue Gogol, Cartierul Primaverii, Bucarest, Roumanie.
2. **BOC Emil** - 3, Calea Motilor, 400001, Primaria CLUJ-NAPOCA, Roumanie.
3. **PONTA VICTOR-VIOREL** - Palatul Victoria, N°. 1, Piața Victoriei Sector 1, Bucarest, **cod** postal 011791 ; **Telefoncentrală**: 40-21-314 34 00 / 40-21-319 15 64, **Fax**: 021 313 98 46 ;
4. **ZEGREAN AUGUSTIN** - C.C.R. adresa, Palatul Parlamentului, Intrarea B1, București, Calea 13 Septembrie nr.2, sector 5 București.
5. **CAZANCIUC ROBERT MARIUS** - Ministerul Justitiei, din Str. Apolodor nr.17, sector 5 București;
6. **NIȚIU TIBERIU** - Parchetul de pe langa Inalta Courte de Casatie si Justitie, Bucarest, N° 12 Bdul Libertății, Sector 5, Cod postal: 050706 ; **Biroul de presa** : Tel.: 021/319.38.33/1254, e-mail: presa@mpublic.ro
7. **LICU BOGDAN** - Parchetul de pe langa Inalta Courte de Casatie si Justitie, Bucarest, N° 12 Bdul Libertății nr. 12, Sector 5, Cod postal: 050706.
8. **KOVESI LAURA CODRUTA** - Directia Nationala Anticoruptie (**D.N.A.**) **Bucuresti**, rue nr. 79-81, Stirbei Voda, Sector 1, cod 010106; Tel.: 021/312.14.97; Fax: 021/312.51.44
9. **STANCIU LIVIA DOINA** - Inalta Courte de Casatie si Justitie, N° 141B Calea Plevnei, sector 6 București
10. **VASILIU CAVELOS RICA** - Consiliul Superior al Magistraturii, N° 141B Calea Plevnei, sector 6 București.

Notes

GADEA MIHAI est le plus important témoin de la HAYE, fin 2014, dans la destruction de l'Institut Cantacuzène, et la violation du Traité de Trianon ; toutefois, sans doute par amitié avec le premier ministre PONTA, ce journaliste internationale a préféré soutenir le groupe des infracteurs.

CRIN ANTONESCU, ancien Président du Sénat, qui a compris l'importance de la saisie pénale du 2 décembre 2014, a choisi quant à lui, de se retirer complètement de la vie politique.

Chapitre III. EXPOSE DES FAITS ESSENTIELS

La Partie au Statut, notamment juges et procureurs, **produit des faux à l'infini, jusqu'à obtenir la mise en esclavage effective** des personnes visées, de manière répétitive, pour chacun de ses trafics immobiliers, et persécutions contre des plaignants et témoins risquant leurs vies.

a) *Aucun scrupule, ni aucun obstacle, à la violation des droits internationaux*

L'attitude de BASESCU Traian et de ses acolytes prouve, avec 40 dossiers pénaux en cours, et la subtilisation de 50 dossiers « secrets » de « DNA », la « Direction nationale anticorruption » corrompue, que les droits internationaux ne constituent **aucun obstacle à la poursuite de leurs crimes** contre l'humanité.

Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPIH), conformément au Statut de Rome

3.1. AGGRAVATION DE LA SITUATION DEPUIS LE 9 DECEMBRE 2014

La plainte initiale se référait à l'ouverture en urgence d'une enquête par la Cour Pénale, sur simple « trace écrite » du plaignant, selon la procédure en vigueur, lorsqu'un Etat Partie au Statut refuse manifestement d'ouvrir une enquête et de poursuivre des suspects, ce qui est le cas de l'Etat roumain, qui n'a ouvert aucune enquête, ni depuis les saisies du Parquet général de Bucarest, des 29/08/2014 et 03/10/2014, ni depuis la saisie de LA HAYE du 09/12/2014. Au contraire de cela, la Partie au Statut, qui n'a donc ouvert aucune enquête contre les crimes dont nous avons saisi votre Honorée instance, a réussi dans le même laps de temps, à commettre les faits nouveaux suivants :

Arrestation et emprisonnement abusifs de tous les témoins cités dans notre plainte, et mise en place d'une cellule de crime organisé contre la famille des plaignants en Roumanie et en France.

a) *Trafic d'influence ?*

Ces circonstances pourraient être les conséquences du déplacement de BASESCU Traian, suspect principal dans cette plainte, curieusement observé à LA HAYE, une semaine après réception de notre courrier par votre Honorée instance. (Source : Bogdan CHIRIAC (à gauche sur la photo), journaliste international, Antena 3, le 16 décembre 2014)

On se réjouit que ce témoin soit encore en liberté (9 août 2015)

b) *Fait constaté*

L'ancien président roumain s'est rendu à LA HAYE, peu après réception par la Cour, le 9 décembre 2014, de notre plainte : « - Pour faire quoi ? » demande en direct, un invité du journaliste international Bogdan CHIRIAC (à gauche sur la photo), sur Antena 3.

c) *Preuve de réception de notre plainte par la Cour, et lien de causalité :*

L'évidence d'un lien manifeste de cause à effet entre les intérêts du suspect principal, et le personnel roumain de la Cour, nommé par lui, ne peut pas être exclu.

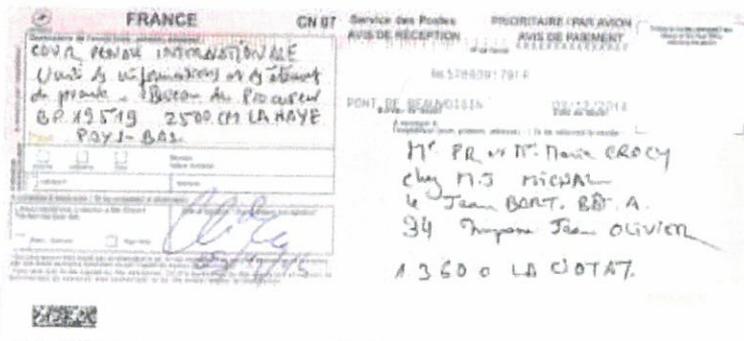
d) *Psychologie d'infracteur de Traian BASESCU*

L'hypothèse de collusion entre la Partie au Statut avec la Cour est d'autant moins invraisemblable que le fait de contourner les lois n'est manifestement pas un obstacle insurmontable pour l'ancien président roumain – aventurier et joueur, et infracteur international notoire.

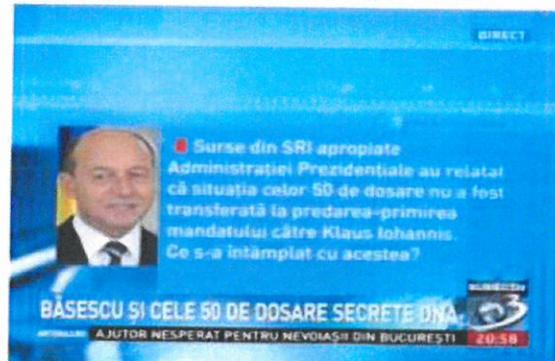
e) *Article ci-contre, « BASECU ET LES 50 DOSSIERS SECRETS de DNA » (Direction nationale anti-corruption)*

« Des sources SRI (service roumain d'information), proches de l'Administration Présidentielle, ont relaté quant à la situation de 50 dossiers, que ceux-ci n'ont pas été transmis à Klaus IOHANNIS lors du transfert de mandats. Qu'est-ce que ces dossiers sont devenus ? ».

Live TV



Live TV Capture écran, vendredi le 6 février 2015, l'heure de France, 18:22:34

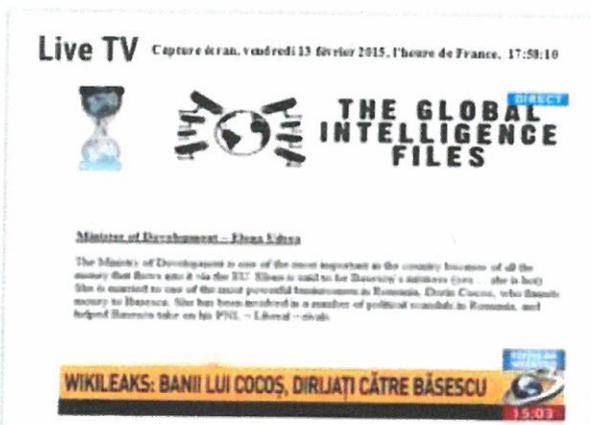


[Handwritten signature]

[Handwritten initials]

f) BASESCU, malfaiteur international notoire

Son vol de la « Flotte Maritime Roumaine de la Mer Noire », la flotte marchande roumaine basée au port de Constanta, restera dans les annales. Mais pas pour la justice roumaine, qui a classé le dossier « sans suite », en avril 2015, par une ordonnance abusive, qui établit la complicité directe du procureur-chef suspect KOVESI Laura Codruta.



3.2. PERSECUTIONS CONTRE LE PEUPLE ROUMAIN et REPRESSION DES TEMOINS

Aujourd'hui, la Direction « DNA », GESTAPO de l'Etat roumain, s'emploie à poursuivre tous les témoins des crimes contre l'humanité déjà commis par la Partie au Statut afin de les dissimuler. Et c'est cette volonté qui caractérise la persécution - Art. 7 point h).

Depuis 2012, après la disparition inexplicable du quart de la population roumaine, c'est un terrible mensonge d'Etat que la Partie au Statut entretient pour dissimuler ses crimes par de nouveaux crimes – arrestations abusives, intimidations, etc.

a) Disparition du quart de la population roumaine entre 2004 et 2013

En février 2012, les Roumains apprennent que le quart de leurs concitoyens pourrait avoir disparu ; cinq mois plus tard, ils suspendent BASESCU, par 90 % des votes exprimés ; dès lors commence une terrible répression contre les témoins des faits, à commencer par l'arrestation du responsable de la publication du résultat de ce référendum.

C'est le 2 février 2012, en effet, peu avant la suspension du président BASESCU par le référendum du 29 juillet 2012, qu'avait été publié le résultat d'un recensement de la population roumaine effectué en 2011. Et ce résultat, qui faisait apparaître une diminution importante de la population, était inquiétant.

Mais au lieu de s'en inquiéter, les autorités roumaines ont commencé à critiquer le questeur Constantin MANOLOIU, officier supérieur de police chargé du recensement, qui avait correctement déposé les chiffres de 16,8 millions de Roumains, auprès de la Cour constitutionnelle, et celui-ci est arrêté un mois plus tard, en août 2012, par KOVESI Laura Codruta, l'ombre de BASESCU, préposée à la répression des témoins gênants.

Pour un tout autre motif d'ailleurs, que le « mensonge » prétendu. Ce qui dénote à nouveau la psychologie abusive et infractionnelle à nouveau déployée peu après contre le sénateur Dan SOVA.

b) Preuves

En 2012, Google a publié divers articles autour de ce résultat alarmant, avec des titres explicites, tels que :

Titre 1. : « Résultats du recensement : La Roumanie a perdu 2 millions... »

Titre 2. « Recensement de la population roumaine – Ziare.com – Les résultats du recensement : la Roumanie a perdu 2 millions de habitants – 02.02.2012... âgées (de 65 ans et plus) (...) »

Titre 3. « Les résultats de recensement du 2011. Pourquoi plus de 2 millions de Roumains ont-ils disparu ? 3 fév.2012 »

Titre 4. « Recensement, RESULTAT FINAL : la Population a diminué de «jurnalul.ro /.../ recensement-résultat final-population-diminué-entre-1-5-millions. Une dissonance bienvenue, du journal « Jurnalul.ro », signalant le 4 juillet 2013, la disparition de 1 à 5 millions de Roumains, face à l'unisson mensonge officiel. Noter que cette

- 1. [Rezultatele recensământului: Romania a pierdut 2 milioane ...](#)
www.ziare.com › Social › recensamant Romania 2011
Rezultatele provizorii ale recensământului din 2011 au fost publicate, joi, de Institutul National de Statistica, iar acestea arata ... populatiei stabile, 16,8 milioane de persoane (88,6%) s-au declarat romani ... Joi, 02 Februarie 2012, ora 16:40
- 2. [Recensamant populatie romania - Ziare.com](#)
www.ziare.com/articole/recensamant+populatie+romania
Rezultatele recensământului Romania a pierdut 2 milioane de locuitori - 02.02.2012 - varstnice (de 65 ani si peste) de la 16,3% la 16,5% (+39,2 mii persoane)
- 3. [Rezultatele Recensământului din 2011. De ce au dispărut ...](#)
verticalnews.ro › Stiri › Povestea verticală
3 feb. 2012 - De ce au dispărut peste două milioane de români? ... 16 Comentarii la "Rezultatele Recensământului din 2011 ... 3 February 2012 at 16:19
- 4. [Recensământ, RESULTATE FINALE: Populația a scăzut cu ...](#)
jurnalul.ro /recensamant-rezultate-finale-populatia-a-scazut-cu-1-5-mili
4 iul. 2013 - Populația stabilă a României era de 20 121 641 de persoane la 20 octombrie 2012. Citește și INS: Aproape 16,8 milioane de persoane s-au declarat români. Față de situația existentă la recensământul anterior, populația

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

information est un véritable « SOS » codé, qui prouve la peur des médias, face à un système répressif. Autres mensonges prouvant la peur : « 4 iul. (juillet) 2012 – La population de la Roumanie est stabilisée à 20.121.641 personnes en 20 octobre 2012 ; « Le chiffre de 16,8 millions de personnes ne correspondrait qu'un nombre des personnes déclarées Roumaines. » En vérité, ce chiffre représente la totalité de la population roumaine en février 2012, et d'ailleurs correctement déclarée par le Questeur Constantin MANOLOIU.

Traduction du texte ci-contre : « Le président suspendu, Traian BASESCU, a déclaré, vendredi 3 août, que le chef de la police responsable du recensement, le questeur Constantin MANOLOIU, « a menti » avant ou bien après le référendum.

BASESCU a soutenu que la décision du 2 août de la Cour Constitutionnelle – par laquelle la validation ou invalidation du référendum du 29 juillet a été reportée – aurait été prise par le questeur. « Je ne sais pas si c'est bien, Monsieur le Questeur. Vous avez menti soit avant l'organisation du référendum, soit hier. (...) J'ai peu que ce soit moi qui vous ait fait questeur. ET je me demande si j'ai bien fait, Monsieur le questeur », a dit Traian BASESCU.

Pour dissimuler les effets du génocide sur les « plus de 65 ans », un texte falsifié a été introduit ultérieurement, mais les données initiales n'ont pas pu être effacées ! Le texte de la 4ème accolade, publié par un membre du gouvernement de 2013, constituait un S.O.S., soulignant le fait que le chiffre de 16,8 millions de personnes se référait en réalité aux

seul Roumains, laissant entendre que personne n'avait disparu et que la diminution des chiffres constatés étaient imputable à l'hypothèse d'autres ethnies, sans autre précision.

c) Arrestation abusive du Sénateur Dan SOVA

Des répressions systématiques contre les témoins, et des violations systématiques du vote démocratique jusqu'à ce que l'abus soit effectif, telle est la méthode de la répression roumaine organisée par le Procureur Chef suspect KOEVESI Laura Codruta.

c.1. Faits en concours et récidive pénale

Le 2 juin 2015, le Parlement roumain a refusé de voter l'arrestation abusive du sénateur Dan SOVA. Les infracteurs, qui avaient déjà essuyé le même refus du Sénat, sont revenus à la charge par deux fois, pour obtenir cette arrestation abusive par le biais du Parlement. Or toutes ces irrégularités ont été commises par deux suspects, déjà cités à LA HAYE — ZEGREAN Augustin, Président de la Cour Constitutionnelle roumain, et Laura Codruta KOVESI, Procureur-Chef de la répression organisée !

C'est cette même association criminelle qui avait étouffé la suspension de BASESCU Traian, démocratiquement votée en 2012, par plus de 81 % des Roumains contre le dictateur - 7,5 millions sur 9,2 millions de votants. Bien que suspendu, cet infracteur est retourné à son poste comme si rien ne s'était produit !!!

Mais le Parlement Roumain n'avait pas eu le courage d'aller à l'encontre de ce nouvel abus, et la validation de la suspension, en conformité avec l'ART.95 de la Constitution Roumaine, n'a jamais eu lieu.



Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPII), conformément au Statut de Rome

c.2. Preuve incontestable

Pour se débarrasser d'un témoin de ses propres crimes, gênant pour elle, Laura Codruta KOVESI, magistrat déjà suspecté à LA HAYE, n'a pas hésité à violer le barrage du vote démocratique à trois reprises, toutes abusives, jusqu'à obtenir l'emprisonnement inquisitoire de ce témoin, le sénateur Dan SOVA.

c.3. Répression continue contre les témoins cités à LA HAYE

Pour avoir osé dénoncer des détournements financiers de « dizaines de millions d'Euros par DNA » — la « Direction Nationale Anticorruption », ce service de l'état, notoirement corrompu, s'est mué en organe vengeur et répressif contre le sénateur Dan SOVA. Cette photo, où l'on voit témoigner le sénateur, a été jointe comme preuve Photo H, en page 13/14 de la plainte pénale transmise à la Cour Pénale Internationale de LA HAYE, le 2 décembre 2014.



d) *Violation de la liberté d'expression et d'autres droits de l'homme*

La charge invoquée contre le sénateur Dan SOVA, avec l'alibi de faits survenus en 2007, lorsqu'il était avocat, sans rapport avec sa qualité de Sénateur ; cet abus prouve que la cause invoquée par les infracteurs est caduque. Sous-titre: « **ȘOVA ATTEND DE SAVOIR S'IL SERA ARĂTE** »

e) *Récidive en concours contre la démocratie*

Dans cette suite effrénée de violations du droit, Laura Codruta KOVESI a agi en concours avec ZEGRAN Augustin, le Président de la CCR (Cour constitutionnelle de Roumanie), dont les manœuvres étaient nécessaires à la fabrication de la fausse preuve, ci-avant dénoncées. Or, tous deux étaient déjà suspects à LA HAYE.

f) *Emprisonnement abusif de Mariana RARINCA (Photo)*

Madame RARINCA a bien failli se retrouver abusivement emprisonnée, par suite des manœuvres frauduleuses des têtes de la justice roumaine corrompue. Cette répression a été organisée par STANCIU Livia et KOVESI Laura Codruta, procureur chef du Parquet DNA de Bucarest, alors que seul le Parquet compétent était celui de GALATI.



Le mobile de ce détournement des procédures judiciaires était de pouvoir créer les conditions abusives d'un chantage visant à inhiber le témoignage de cette justiciable finalement acquittée, et qui a tenté de revenir dans son droit en déposant plainte contre KOVESI et sa complice. En vain : bien que publiquement désavoué par la Cour d'Appel de Bucarest, le trio multirécidiviste VASILIU CRAVELOS + KOVESI + STANCIU, a quand même fait enfermer la victime pendant 6 mois.

Comment s'expliquer que de tels abus soient possible en Roumanie? C'est à cette question que nous apportons une réponse en page 12, pour éclairer le droit.

Afin de s'assurer que les faits pénaux commis par elle resteraient inconnus, la Présidente de la Haute Cour de Cassation et de Justice, STANCIU Livia Doina, s'est impliquée personnellement dans ces nouveaux abus, commis en complicité avec le Procureur Chef de DNA, autre suspecte, afin d'emprisonner Mme RARINCA.

Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPIH), conformément au Statut de Rome

Les deux suspectes ont même été confondues par la fabrication et l'usage de faux auquel elles ont eu recours pour faire emprisonner Mme RARINCA par cet abus, et l'empêcher de témoigner.

Mme RARINCA avait travaillé 12 ans au cabinet d'avocat du mari de STANCIU Livia, retrouvé mort quelque temps après, et les archives de son cabinet avaient brûlé. C'est dans ce cabinet que Mme RARINCA avait constaté les faits pénaux qui ont fait trembler le N° 1 de la justice roumaine.

d.1. Instigation publique au meurtre

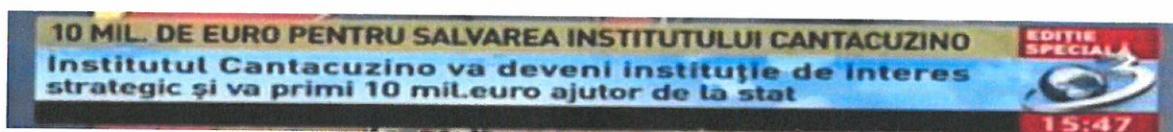
L'un des moyens récemment développés par le régime BASESCU-PONTA, juste après cette affaire, afin de diminuer la population civile, serait le recours au meurtre, et à son impunité organisés pour encourager d'autres meurtres, comme dans diverses affaires criminelles de viol et de meurtres, où les coupables, déjà, ont volontairement été laissé en liberté par les juges complices.

3.3. DISSIMULATION des CRIMES DE GENOCIDE et CONTRE L'HUMANITE

Fausse preuve du premier ministre PONTA pour dissimuler la destruction de l'Institut CANTACUZINO

Le premier ministre PONTA, en complicité avec le procureur général NITIU Tiberiu, ont fait produire par la chaîne télévisée ANTENA 3, une fausse preuve pour tendre à soustraire la Partie au Statut, à l'emprise de la plainte enregistrée le 9 décembre 2014 à LA HAYE.

Il s'agit d'un crime contre l'humanité organisé par destruction volontaire, selon les faits décrits en page 35/60 de la plainte pénale du 29/08/2014 au Parquet roumain de Bucarest, de l'INSTITUT CANTACUZINO, qui assurait la prophylaxie de la Roumanie – recherche et production de vaccins.



Traduction de la **preuve provoquée** présentée le 5 juillet 2015 :

« 10 MILLIONS d'EUROS POUR SAUVER L'INSTITUT CANTACUZINO / L'institut CANTACUZINO va devenir une institution d'intérêt stratégique et va recevoir une aide de l'Etat de 10 millions d'euros. »

a) Arrestation abusive d'ADRIAN SARBU

Le directeur de MEDIAFAX.RO – le journaliste international Adrian SARBU, a été abusivement arrêté par NITIU Tiberiu, le procureur général du Parquet Roumain, sous le prétexte d'instigation à la dilapidation. Son témoignage



avait été déterminant dans l'affaire CANTACUZINO, de la destruction du système de santé roumain. Il est évident que cet homme serait encore libre s'il n'avait pas témoigné des faits constatés.

b) Organisation criminelle contre la famille du plaignant à LA HAYE

L'association de malfaiteurs PONTA-NITIU a déclenché simultanément la fabrication de fausses preuves d'intérêt tardif de l'état roumain pour l'institut CANTACUZINO, et la poursuite criminelle des plaignants ayant déposé ce dossier à la Haye fin 2014. La tentative d'arrestation frauduleuse contre la plaignante a échoué grâce à sa vigilance et ses compétences juridiques : une nouvelle plainte pénale du 3 octobre 2014 a dissuadé les infracteurs de continuer à essayer d'emprisonner abusivement la plaignante, au profit de la mise en place d'une cellule de crime organisé.

3.4. PREUVE D'ARRESTATION SELECTIVE

a) Témoignage initial de Mediafax.RO

Ci-contre, l'article et la photo qui ont coûté sa liberté au journaliste Adrian SARBU, directeur de MEDIAFAX.RO



Traduction du texte en français :

« Après plusieurs essais de privatisation, le principal candidat à la reprise, la société Antibiotice SA, devait reprendre le patrimoine et le personnel de l'Institut pour en continuer l'activité, mais, d'après Rodica HLIHOR, ancien leader syndicaliste et comptable de l'Institut, rien de tout cela n'a été concrétisé. Pour remettre l'Institut sur pieds, il faudrait un investissement d'environ dix millions d'euros, pour deux lignes de production. »

Au existat mai multe încercări de privatizare, principalul candidat în acest caz fiind Antibiotice SA, care urma să preia patrimoniul și personalul Institutului pentru a continua activitatea, însă, potrivit Rodicăi Hlihor, fost lider de sindicat și contabil al Institutului, acestea nu s-au concretizat. Pentru ca acest lucru să se poată face, trebuia o investiție de aproximativ zece milioane de euro în două linii de producție.

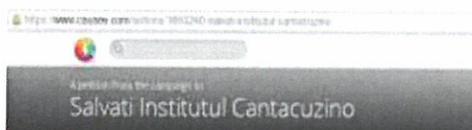
b) Témoignage initial d'Antena 3

Bien qu'ils aient témoigné du manque de vaccins, suite à l'abandon de l'Institut CANTACUZINO, les journalistes d'ANTENA 3 ne sont pas enfermés, pour preuve des pressions exercées contre le droit (Source photo : le 22/08/2012, ANTENA 3)

Traduction du texte ci-contre : « Les bébés roumains sont exposés aux infections. L'absence d'immunité à la tuberculose par le vaccin BCG est très dangereuse. 22 août 2012, h : 10 :59 »



c) Barrage de la corruption



Des centaines de pétitions (ci-contre à gauche) ont pourtant été établies par

les Roumains pour tenter de « sauver » l'Institut CANTACUZINO, après l'information révélée par MEDIAFAX.RO.

Mais en vain, face à l'inertie des infracteurs de l'Etat roumain, et à leur mobile finalement révélé de supprimer les témoins et plaignants du régime BASESCU

3.5. PREUVES PROVOQUEES ET EXECUTEES PAR LES TECHNIQUES MEDIATIQUES ANTENA 3

Le gouvernement PONTA voudrait se tirer d'affaire par divers subterfuges – une accusation aussi grave qu'évasive de « négligence en service » ; et l'annonce d'une aide financière (CANTACUZINO) d'autant plus hypothétique que le budget de la santé est coupé – vaines tentatives d'échapper à LA HAYE.

a) Interventions abusives de NITIU Tiberiu (Parquet général roumain)

Les interventions du procureur général, pour l'arrestation de SARBU Adrian et la fabrication de preuve par la télévision ANTENA 3 relèvent d'abus majeurs de type répressif, pour dissimuler les crimes contre l'humanité commis par deux grands mafieux : BOC Emil, ancien premier ministre, et PONTA Victor-Viorel, actuel premier ministre, tous deux sous le contrôle du président BASESCU Traian.

b) Témoignage de Mediafax.ro contre NITITU (Parquet général roumain)

Cet autre article de Mediafax.ro corroborait, le 31 mars 2014, le fonctionnement suspect de l'Etat roumain, par l'association identifiée entre même premier ministre, PONTA Victor-Viorel, et le procureur général NITIU Tiberiu.

3.6. DESTRUCTION INTENTIONNELLE DE LA PROPHYLAXIE ROUMAINE

Après la fermeture de 1700 hôpitaux et de l'institut CANTACUZINO, piliers du système de santé roumain, en 2007, évoquer le « mauvais état » des hôpitaux restants n'est qu'un obstacle à la manifestation de la vérité – le GENOCIDE DU PEUPLE ROUMAINE par la Partie au Statut.

L'une des causes majeures du CRIME DE GENOCIDE, dont le constat gênant et devenu incontournable à partir de 2012, est manifestement l'abandon et la destruction volontaire de l'Institut de recherche et production de vaccins du pays, l'Institut « CANTACUZINO », dont la disparition a eu des conséquences contre toutes les classes d'âge de la population roumaine, désormais privée de tous moyens prophylactiques.

a) Chronologie abrégée des faits

L'institut CANTACUZINO était encore en fonction les premières années du premier mandat de BASESCU, en 2004, avant dégradation de cet Institut. De nombreuses pétitions ont alors circulé pour sa remise en état, en vain, contre l'inertie manifeste du gouvernement roumain. Ce n'est qu'en 2012 que la disparition du quart de la population a permis à la population restante de commencer à comprendre que le peuple roumain est victime de crimes contre l'humanité, organisés contre lui par la Partie au Statut.

b) Catastrophe sanitaire et machiavélisme aggravé

La disparition de tout moyen prophylactique, en effet, a eu des conséquences mortelles sur les diverses couches de la population roumaine sous les deux mandats de BASESCU Traian, de 2004 à 2014, avec le démantèlement de l'INSTITUT CANTACUZINO, avec la complicité du premier ministre roumain BOC Emil, qui à l'époque, a dû jouer le rôle fusible pour permettre aux criminels de se maintenir en place, encore et encore.

L'ancien premier ministre BOC a donc été remplacé par PONTA, et l'ancien criminel BOC vaque aujourd'hui tranquillement à ses affaires comme maire de la ville de CLUJ. C'est tout cela – génocide, dissimulation – que le même premier ministre, PONTA Victor-Viorel, et le procureur général NITIU Tiberiu, voudraient effacer en signant un chèque tardif.

Parchetul General al initiat urmarirea penala in cazul Institutului Cantacuzino pentru neglijenta in serviciu

Parchetul de pe langa Inalta Curte de Casatie si Justitie a initiat recent urmarirea penala pentru neglijenta in serviciu in cazul Institutului Cantacuzino. Inceperea urmaririi penale a fost dedansata in urma unei sesizari a Corpului de control al Premierului, transmisa Parchetului in urma cu o saptamana. Parchetul a precizat ca in acest caz nu este vizata nicio persoana, fiind inceputa urmarirea penala doar pentru fapta, respectiv pentru neglijenta in serviciu si efectuarea unui studiu clinic fara respectarea normelor de buna practica. In baza probelor obtinute de anchetatori se va decide daca urmarirea penala va fi extinsa si fata de persoana.



Sursa: Mediafax, Foto: Realitatea.net.

Voteaza: ★★★★★ (Nu a fost votat inca)

Onidcabinet.ro March 31, 2014 Ministerul Sanatatii, Strii & Informatii

De plus, certains journalistes craignent que la remise en route de l'ancien centre de production de vaccins ne soit l'occasion choisie par les malfaiteurs pour accélérer le génocide par une « substance » qui pourrait conduire à une sorte d'euthanasie générale de la population. Mais le directeur d'ANTENA 3, grand témoin de cette affaire, finalement « rétracté » pour protéger le gouvernement, fabrique aujourd'hui des preuves pour dissimuler les crimes contre humanité des malfaiteurs. Autant que faire se peut.

c) Persécution contre le peuple roumain

Curieusement, depuis l'envoi d'une enquête journalistique à la police roumaine, le 8 juin 2015, les médias roumains dénoncent le « mauvais état des hôpitaux roumains », (ci-contre), mais ce n'est que pour mieux dissimuler le génocide roumain et sa cause – la destruction de la prophylaxie roumaine initialement assurée par l'Institut CANTACUZINO, abandonné avec préméditation.

Par ailleurs, l'Etat roumain a fermé et abandonné 1700 hôpitaux roumains, en 2007. Face à cette catastrophe, évoquer la « qualité des services » de l'hôpital n'est qu'un obstacle à la manifestation de la vérité – le génocide du peuple roumain par la Partie au Statut.

Par ailleurs, l'Etat roumain a détruit 1700 hôpitaux. A quoi bon faire semblant d'évoquer la « qualité du service », quand le service lui-même n'existe plus, sur l'ensemble du territoire. Si ce n'est pour dissimuler la vérité. Voilà l'un des nombreux aspects de la persécution qui ajoute le déni de crime au crime lui-même.

d) Détournement des fonds européens

Et c'est dans ces conditions de disparition du système de santé roumain – prophylaxie et hôpitaux – que le premier ministre PONTA ose déclarer la « suppression du budget de la santé » (ci-contre) ; mais là encore, ce « scandale » contre le droit à la vie des Roumains en cache un autre - le détournement des fonds européens - probablement avec la complicité de l'UE.

e) La Roumanie, un foyer de tuberculose

« 4 personnes meurent chaque jour », soit 1440 personnes/an, chiffre 2012. Aujourd'hui la mortalité par la tuberculose est 3 fois plus élevée, soit 4320 personnes/an. Ces graves crimes contre l'humanité ont finalement été dissimulés, à tout prix, aux yeux de la population, comme à la connaissance de la communauté internationale, par les criminels de l'Etat et leur collusion avec la presse.

**3.7. CRIMES CONTRE LES RETRAITES
poussés au suicide**

Depuis la diminution de moitié (env. 15 €), par le gouvernement BASESCU-BOC, de retraites déjà symboliques (env. 30 €/mois), les retraités roumains ne disposent plus d'aucun moyen de subsistance.

a) Conséquence

Des suicides par milliers ont fait scandale en Roumanie.

Spitalele din România, un pericol pentru pacienți. Vezi imagini cu camera ascunsă



Live TV Capten ecran, la 27 iulie 2015, 17:05 de France, 19:11:40



Alte articole despre: Tuberculose în țările dezvoltate, România tuberculoză

România, focar de tuberculoză - 4 bolnavi mor în fiecare zi
România este un focar de infecții, în contextul în care bolnavii de tuberculoză sunt diagnosticați cu întârziere, iar alții pierd viața din cauza scăderii bătăi.

Tuberculoza se transmite prin cale aeriană, de la o persoană bolnavă la o persoană sănătoasă prin intermediul picăturilor de salivă eliberate prin tuse, strănut, vorbire, tusea în cant. Astfel, orice persoană, indiferent de condiția socială, este expusă riscului de a se infecta dacă intră în contact cu cineva bolnav de salivă sau microbă.

Cu alte cuvinte, oricine mergează în orice supermarket, magazin, personal medical, profesori, activități personale, activități sociale, districții, școli, case, studenți, activități sportive și de agrement, mai puțin de o respirație TB, doar pentru că respirăm! Sursă: Școala de Științe Avansate, director general al Fundației Românești Angel Ispășoi, țara de România Liberă.

Simptomele tuberculozei se manifestă lent, în decurs de mai multe luni, perioadă în care persoana bolnavă este contagioasă și poate transmite infecția la alți 10-15 persoane.

În plus, bolnavii de tuberculoză multi-drog rezistentă (MDR-TB) sau extrem rezistenți (XDR-TB) transmit mai departe direct ceea ce este cea mai gravă formă de boală, care duce și cel mai greu de diagnosticat și de tratat.

Fără tratament adecvat pe termen lung în România se estimează în ceea ce privește numărul de cazuri de tuberculoză în prezent există în jur de 30.000 de persoane care suferă de această boală în fiecare an apar 10.000 de - mai mult.

26 August 2015, ora 18:30 T. Ionescu
Alte articole despre: Tuberculose în țările dezvoltate, România tuberculoză
România

Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPII), conformément au Statut de Rome

b) Aggravation

Aujourd'hui, c'est la politique du silence qui l'emporte dans les médias, sur ce sujet.

Ci-contre à droite : « Un couple de retraités de 53 et 54 ans, retrouvés suicidés chez eux. »

Plus de 5000 personnes ont ainsi disparu, soin et sans ressources, et sans autre issue que le suicide.

Un alt pensionar s-a sinucis de frica DNA

10.08.2015 11:00



âgées sans

STAREA NAȚIUNII

15

Doi pensionari S-AU SINUCIS din cauza pensiilor

July 1, 2015



Doi pensionari din Harghita s-au sinucis din cauza pensiilor

Un bărbat de 54 de ani și soția lui de 53 de ani, din Harghita, județul Harghita, au fost găsiți spânzurați în fața casei lor, în împrejurimile localității Făcșani. Pensiile primite erau de 41.000 de lei, pe o perioadă de 10 ani.

3.8. Tandem criminel BASESCU – PONTA, suite 2015

Même après l'élection d'un président honnête, Klaus IOHANNIS, les crimes contre la constitution roumaine sont tels que le pouvoir de nuisance du régime BASESCU reste inchangé.

Le nouveau président élu, Klaus IOHANNIS, une personnalité exceptionnelle, est exposé à tous les risques par une haine manifeste et la propagande d'ANTENA 3, qui manie l'insulte aussi bien que les fausses preuves, contre le nouveau président. Une situation irrémédiable, aggravée par les violations du Traité de Trianon.

a) Grave intimidation de T.BASESCU contre le peuple roumain

Depuis la nomination de Klaus IOHANNIS au poste de président de la Roumanie, BASESCU T. ne cesse d'invectiver son successeur par des insultes agressives et méprisantes que nous nous refusons à reproduire ici, mais sont de notoriété publique en Roumanie, pour intimider le peuple roumain, et lui faire savoir clairement que le pouvoir de nuisance du régime BASESCU est inchangé.

b) BACONSCHI, l'homme de l'ombre, expert en trafics de toutes sortes

A Paris, en 2011, c'est à l'Ambassadeur BACONSCHI que revient le (triste) « privilège » d'intimider l'Institut de France pour interdire la publication d'une thèse historique sur « l'évolution du système juridique dans les relations entre la Roumanie et la Russie ».

En 2009, toujours à Paris, il avait déjà fait ses preuves en trafiquant des votes pour favoriser BASESCU. A Bucarest, en 2015, c'est donc logiquement à lui que s'est encore adressé BASESCU Train pour mettre au point le trafic qui lui permettrait d'attaquer son contra candidat, le Président Kalus IOHANNIS, le moment venu.

Texte ci-contre :

« La nouvelle qui circulait le 17 juillet 2015 dans les couloirs de Palătea Victoria est devenue une certitude : le grand basiste Tehodor BACONSCHI a réintégré le Gouvernement comme ministre des affaires étrangères de PONTA, après un long périple dans les parties pro-BASESCU ».

Felicitari Guvernului ! L-a recuperat pe marele basist Baconschi !

By Radu Tudor - Jul 17, 2015

SHARE Facebook Twitter Google+ LinkedIn



O informatie care circula de ceva timp pe culoarele Palatului Victoria a devenit certitudine : marele basist Teodor Baconschi (artizanalul fraudei de la Paris din 2009 de la prezidentiale, pentru care a fost facut ministru de externe chiar de beneficiar), a fost reprimut de Guvern in Ministerul Afacerilor Externe, dupa un periplu pe la PDI si PMP.

Iata stirea Mediafax transmisa azi pe fluxul

agentiei :

BUCUREȘTI (MEDIAFAX) - Fostul ministru de Externe Teodor Baconschi - care deține rangul diplomatic de ambasador - a declarat vineri, pentru MEDIAFAX, că a revenit în Centrula MAE, unde se va ocupa "de implementarea proiectelor incluse în strategia Uniunii Europene pentru Regiunea Dunării".

c) Preuve de fraude électorale

A en croire l'Ambassadeur Roumain à Paris, en 2009, ce sont 900 citoyens à la minute qui auraient voté pour BASESCU !!! Une absurdité entérinée sans sourciller par les complices habituels, déjà en place, le procureur Chef KOVESI Laura Codruta et le procureur général NITIU Tiberiu.

C'est cette fraude électorale de l'Ambassadeur roumain à Paris, Mr. BACONSCHI Theodor, qui a propulsé son acolyte BASESCU TRAIAN pour un deuxième mandat.

Et c'est le même qui s'apprête à entrer comme « premier ministre », pour échapper, par cette nouvelle manœuvre, aux dossiers pénaux qu'il accumule déjà par dizaines.

AEP și BEC au confirmat fraudă electorală de la Paris din 2009, când Traian Băsescu a fost reales

Comentarii 22 Facebook 130 Tweet 2 8+1



CITEȘTE ȘI:

- MRU, căzut în dizgrația lui Traian Băsescu?
- București - Paris, via Sibiu
- Băsescu are rol formal în desemnarea premierului, spun specialiștii în drept constituțional

Frauda electorală de la Paris din 2009 a fost confirmată de Autoritatea Electorală Permanentă și Biroul Electoral Central, informează **antena3**

Președintele secției de vot a fost demis și amendat.

În acea vreme, ambasadorul României la Paris era Theodor Baconschi, omul care avea să fie ulterior promovât de Traian Băsescu ca Ministru de Externe.

AEP a trimis către Antena 3 un răspuns, ca solicitare a unei adrese trimisă de Radu Tudor, prin care se recunoaște că în secția de votare organizată la Ambasada României la Paris s-a prelungit programul cu o oră și jumătate.

VEZI AICI DOCUMENTUL

Sursa: <http://jurnalul.ro/stiri/observator/aep-i-bec-au-confirmat-frauda-electorală-de-la-paris-din-2009-cum-a-fost-ales-traian-basescu-627952.html>

3.9. TROMPERIE manifeste contre la Cour Pénale Internationale

Grave violation de la diplomatie internationale. Organisation d'une tromperie manifeste contre la diplomatie des Pays-Bas, en faisant croire pour les autres ambassadeurs que « le problème a été résolu à la Cour Pénale Internationale de la Haye ». Cela fait partie de leur « stratégie d'attaque » qui consiste d'abord à discréditer un pays ou une personne, puis à exercer un chantage, même si la corruption invoquée est fictive. Ce sont des experts « qualifiés » dans ce type de pratique criminelle, et de plus, ils fonctionnent en réelle association

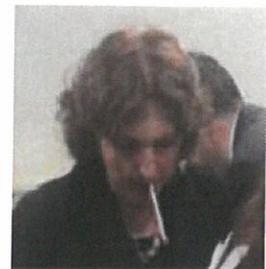
La Roumanie disposerait d'un système de santé exemplaire, à en croire un témoignage certainement de bonne foi, mais manifestement détourné par une journaliste Alexandra STOICESCU d'Antena 3, qui présente le système de santé roumain comme idyllique, à partir du propos isolé de la femme de l'Ambassadeur des Pays-Bas à Bucarest, le 27 décembre 2014.

Il s'agit là d'une imposture manifeste, vu l'état de délabrement des infrastructures de santé roumaines, et des pratiques de la corruption conditionnant toute intervention chirurgicale.



3.10. VERRUILLAGE ABSOLU DU POUVOIR INFRACTIONNEL ROUMAIN CONTRE LE DROIT

En Roumanie, la nomination de juges et procureurs corrompus est non seulement « assurée » par le CSM, mais elle est « garantie » par une INSPECTION spéciale interdisant à ces juges et procureurs, toute possibilité d'investigation et de jugement honnête, sinon, ils sont **immédiatement suspendus ou arrêtés** par cette inspection répressive, contre tout ce qui pourrait gêner les trafics. En photo, VASILIU CRAVELOS Rica, chargée de cette inspection depuis 2007 (Source photo, luj.ro).



a) Le procureur Eugen IACOBESCU abusivement suspendu

Et c'est cette mésaventure qui est arrivée au procureur IACOBESCU, dans l'affaire des « Roms », qui avait révélé un trafic d'influence en justice : « Le vieux de Bucarest (BASESCU Traian) est en lien (pénal) avec Mireca BASESCU (frère de BASESCU Traian) » (Voir photo-reportage en page 13)

Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPILH), conformément au Statut de Rome

C'est cette mise en cause pénale par ce procureur, de BASESCU Mircea, le frère du président, constituait une menace directe à l'impunité du tyran, identifié comme complice dans cette autre affaire.

Il n'en a pas fallu d'avantage pour mettre en route le système répressif roumain ; dès le lendemain, le procureur honnête était abusivement arrêté par la procureur-Chef KOVESI Laura Codruta.

Pour mémoire, noter que le procureur IACOBECU avait refusé un « pot de vin » de 300.000 euros. Ce qui lui a valu suspension immédiate.

b) Faits en concours entre organes corrompus de la « justice » roumaine

Le procureur en chef, Laura Codruta KOVESI fonctionne en « partenariat infractionnel » avec La Haute Cour de Cassation et Justice, et le C.S.M. - Conseil Supérieur de la Magistrature, en association de malfaiteurs contre le peuple roumain.

c) Récidive manifeste :

Comme Mr IACOBESCU, des dizaines de procureurs et de juges honnêtes sont suspendus, ou emprisonnés par ce régime oppressif, pour étouffer toute possibilité de témoignage contre le régime.

d) Responsabilité individuelle

Dans toutes ces affaires d'abus et d'oppression, on retrouve toujours KOVESI Laura-Codruta Procureurs Chef DNA et VASILIU CRAVELOS Rica – Chef en Inspection C.S.M. (Conseil Supérieur de la Magistrature), qui agissent en concours. (Source photos : luju.ro)

e) Verrouillage du pouvoir de l'establishment roumain et mobile du génocide

Il faut souligner le rôle-clé du CSM, constitué en vertu de l'Art. 133 de la Constitution roumaine, de représentants de l'Etat déjà nommés à des postes-clés — tels que ministre de la Justice, président de la Haute Cour de Cassation et de Justice, Procureur Général du Parquet près la Haute Cour de Cassation et de Justice, et par exception, Procureur-Chef de DNA — organe qui, en vertu de l'Art. 134, dispose du pouvoir absolu de proposer les candidats aux postes de juges et de procureurs du pays, sans que le président de la République ne puisse choisir quiconque en dehors de ces propositions verrouillées.

f) Verrouillage absolu

En d'autres termes, le pouvoir des infracteurs est absolu. D'autant plus qu'une « garantie » de non-droit supplémentaire intervient avec l'Inspection CSM, compétente pour juger toute cause disciplinaire concernant juges et procureurs.

g) Rôle du cousin du premier ministre PONTA

Face au désastre de ces dérives manifeste du droit, qu'a fait le ministre de la justice CAZANCIUC Robert-Marius (à droite) ? Rien ! Et c'est exactement ce que le Premier ministre (à gauche) attendait de lui (Source photo luju.ro)



rne
[Signature]

3.11. VIOLATION du Traité de TRIANON

BASESCU Traian peut se réjouir des violations du droit, même des plus graves, tant que ces diversions criminelles machiavéliques ont effectivement pour effet de différer les poursuites pénales dont il fait actuellement l'objet.

a) Violation délibérée du Traité international de Trianon par l'Etat roumain.

Afin de cacher la culpabilité du président BASESCU et la forte corruption des services de « justice » roumains, qui ont volé et rétrocédé les terres roumaines aux Hongrois, contre ce trafic de votes, ce modérateur, Monsieur MORARU (Photo ci-dessus), prétend en public que « la Roumanie ne fait pas partie du Traité de Trianon ». Et il salue le vol des biens roumains par la justice roumaine corrompue, au cri de « BRAVO la Hongrie! »

Quel est son but ?

La Hongrie, comme la Roumanie, sont membres de l'UNION EUROPEENNE.

L'une des problématiques les plus lourdes de tous ces crimes tient à la perfidie de l'ainsi dite « presse libre », qui manipule le peuple selon des intérêts des groupes.



VIDEO : <https://www.youtube.com/watch?v=T2zwB5OmR1c&list=UUDt2V7f04S2YJ4tbbgoNw7A&spfreload=10+Message%3A+Unexpected+end+of+input+%28url%3A+https%3A%2F%2Fwww.youtube.com%2Fwatch%3Fv%3DT2zwB5OmR1c%26list%3DUUDt2V7f04S2YJ4tbbgoNw7A%29jefui>

b) Forte corruption de la Roumanie

La Roumanie est ruinée par la corruption irrémédiable de ses services publics. Face aux grands pays du monde, la classe politique roumaine se comporte comme un véritable moteur de destruction de la démocratie, aggravé ces dernières années par des crimes contre l'humanité.

Le peuple roumain est opprimé et persécuté. Les partis politiques de gauche, Parti Social-Démocrate (PSD) et de droite, Parti National Libéral (PNL), ont fusionné en 2012, en « l'Alliance Chrétienne Libérale (ACL) ».

La Presse roumaine est caricaturalement divisée en partis de gauche et de droite, pour mieux manipuler le peuple et le détourner par ce biais, des vraies causes de la pauvreté : le vol systématique des biens privés et publics.

C'est depuis 2004, avec l'arrivée de BASESCU Traian, que cette orientation criminelle s'est développée, au mépris du Traité de Trianon.

c) Obéissance politique

La justice roumaine par les tribunaux de la région de la Transylvanie dénommée même Ardeal, a été soumise à l'obéissance politique, chaque partie désignée par le pouvoir de séparation du multipartisme démocratique masqué toute la période de 1990 jusqu'à présent.

Dans ces conditions une précédente négociation électorales frauduleuses, silencieux, secret et promises et garantis par votes de UDMR - Le Parti démocratique des Hongrois de Roumanie, la Hongrie a réussi à saisir illégalement actifs établies par le traité de Trianon, la Roumanie.

Ce patrimoine, même de patrimoine de l'UNESCO a été illégalement aliéné avec l'aide par la Justice Roumaine, sujet politique corrompue et obéissant.

Ainsi ont été illégalement aliéné par les juges des tribunaux de Transylvanie, aussi appelé Ardeal, ce qui suit:

- Plus de 50 000 bâtiments, hôpitaux, écoles, maisons de retraite;
- Sont en instance devant les tribunaux encore plus de 100 000 propriétés qui attend même aliénation illégale par les juges subissant l'obéissance politique pour le transfert des biens au patrimoine hongrois ;
- Ont été aliéné des centaines d'hectares de terrains;
- Des centaines d'hectares de forêts rasées et vendu comme bois industriel.

Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPIH), conformément au Statut de Rome

Preuves: Le débat public - télévision B1TV, intitulé «Vol de grand chemin en Transylvanie»

Témoins: GHEORGHE FUNAR et Mr. MORARU interlocuteur de la question -

Source Photo et Video : télévision B1TV

h) Réduits en esclavage par les trafics de BASESCU

L'évocation de « dangers majeurs pour la Roumanie », selon l'intervention publique de l'actrice CERCEL et son témoignage, ont permis de révéler que des centaines de Roumains sont réduits en esclavage après la prédation de leurs biens et de leurs terrains.

Même des parcelles importantes du patrimoine l'UNESCO ont été illégalement cédées à la Hongrie pour le trafic de votes organisé par BASESCU.

Des villages entiers se retrouvent sans nourriture après le vol de leurs terres agricoles.

i) Incitation à la guerre par des médias hongrois irresponsables

Ici, le premier ministre hongrois en appelle aux sentiments « ethniques » du peuple hongrois.

Les Hongrois sont minoritaires en Transylvanie, mais ils sont toujours plus incités à déclencher une guerre contre les Roumains, au motif les bien injustement cédés par la justice roumaine corrompue, imposeraient désormais l'autonomie absolue de la Hongrie.

Il s'agit en vérité de ventes abusives négociées contre un trafic de votes, entre BASESCU Traian et le parti parlementaire mais corrompu, de l'Union Magyar.

Le plus troublant, dans tout cela, c'est le travail insidieusement produit par les services informationnels sur lesquels BASESCU exerce un pouvoir absolu par divers chantages.



3.12. Trafic d'influence des Etats-Unis en soutien aux infracteurs

Des millions de Roumains sont dépouillés de leurs biens, et ce crime constitue le mobile du crime contre l'humanité visant ensuite à museler victimes et témoins de la prédation des biens privés par le tyran BASESCU.

Depuis plusieurs années, les Etats-Unis font preuve à Bucarest, d'interventions plus suspectes les unes que les autres, en vue d'inhiber les Roumains, au profit d'un soutien inacceptable aux trafics manifestes des infracteurs de l'Etat roumain. Dans quelle mesure sont-ils impliqués ? Après un premier abus, toute possibilité de chantage exercé par les cadres de l'Etat roumain contre les Américains n'est pas à exclure – même si les préjugés sont déjà bien ancrés.

a) Soutien américain à la répression

Par son « soutien à KOVESI », l'un des responsables majeurs de la répression roumaine contre victimes et témoins du processus d'extermination des Roumains, Procureur Chef de DNA, le ministre américain Hans G. KLEMM, c'est un soutien



Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPILH), conformément au Statut de Rome

impardonnable aux crimes contre l'humanité du régime BASESCU, dont l'intervention suspecte du ministre américain fait preuve au surlendemain de notre communiqué de presse du 21 juillet 2015, à LA HAYE.

b) Incitation criminogène à la haine contre la Russie

Il s'agit là d'une grave intimidation contre le peuple roumain et les ambassades européennes de Bucarest – Allemagne, Pays-Bas, France, Royaume-Uni, aggravé par une incitation criminogène à la haine contre la Russie, abusivement qualifiée « d'agression russe », alors-même qu'un pacte de paix a effectivement été signé à MINSK.

c) Inhibition continue des Roumains par les Etats-Unis

Inauguration du symbole SUA en Roumanie, par l'ancien premier ministre BOC Emil. Cette capture d'écran du dimanche 24 mai 2015, 21:48:47 heure de France (ci-contre), prouve une lutte interne entre les malfaiteurs pour créer une diversion et intimider les Ambassades européenne - Pays-Bas, Allemande, UK et France - qui n'ont été informées que par une Plainte pénale nationale, le 29/08/2014. – plainte à nouveau étouffée par la Partie au Statut, désormais instigatrice de crime organisé contre les droits internationaux.

Live TV Capture écran, dimanche le 24 mai 2015, l'heure de France 21:48:47



Inauguration du symbole SUA en Roumanie sur l'Imn national, par l'ancien premier ministre BOC EMIL.

d) Réduits à l'esclavage

Ci-dessous, photo-reportage de l'« évacuation » récente, le 23 juillet 2015, d'une famille entière mise à la rue pour loger à Bucarest, un citoyen American - un certain JORDAN.

Comme cette famille de BUCAREST jetée à la rue, ce sont des millions de Roumains, aujourd'hui, et depuis 2004, qui sont dépouillés de leurs biens.

Or cette mise en esclavage constitue le mobile d'un autre CRIME CONTRE L'HUMANITE, visant à museler les victimes et témoins de cette prédation organisée des biens privés, par le tyran.

Bien que poursuivi pénalement dans de multiples affaires, BASESCU Traian multiplie les coups bas pour augmenter ses gains financiers personnels.

Live TV Capture écran, jeudi 23 juillet 2015, l'heure de France, 13:54:43



Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPII), conformément au Statut de Rome

e) Grand mensonge et trafic d'immunité

Grand mensonge de BASESCU TRAIAN pour dérouter et manipuler le peuple romain et l'Europe, selon lequel « les chefs de la CIA » auraient « demandé Klaus IOHANNIS d'installer BASESCU au poste de premier ministre.

Là encore, le mobile est grossier : permettre à BASESCU, qui a officiellement pris sa retraite, de retrouver une immunité parlementaire sans laquelle il devra répondre à la HAYE, de multiples poursuites pénales dont il est déjà officiellement l'objet dans plus de 40 dossiers pénaux.

f) Abus sans fin et désastre humanitaire

Les trafics immobiliers à grande échelle, entre infracteurs roumains et clients américains suspects, ont des conséquences désastreuses dans toute la Roumanie.

Des millions de personnes sont systématiquement dépouillées de leurs biens, par des actes pseudo-juridiques abusifs.

Dear Mr. Mark Gitenstein,

By Radu Tudor · Feb 4, 2015 · 15240 · 130

SHARE Facebook Twitter Google+ Pinterest

Dear Mr. Mark Gitenstein,

During your first year as a US ambassador to Romania, we had an interesting conversation about the fundamental values of the Strategic Partnership between Romania and the US. Especially on defense and security matters. We had together a live program in 2010 from MK Air Base on Romanian Air Force Day, appreciating F-16 evolutions. I knew that Lockheed Martin products are one of your favorites even before your posting to Bucharest.

What happened in this span of time was you choosing to become more than a US ambassador to Romania: despite all rules of diplomacy, you turned into a close friend of Traian Basescu, a partisan representative of State Department in Bucharest. The legacy of your term as an ambassador to Bucharest is a schoolbook lesson about how not to behave when carrying out such an important mission. You did what an ambassador must never do: mixing political and financial interests, choosing sides in Romanian politics and teaming up with these people and their abhorrent behavior in ignoring the will of the people.

I saw that after your term as an ambassador in Romania ended that you had a nice and well paid job at Fondul Proprietatea. It is sheer luck to have such an opportunity especially during the economic crisis. Anyway, congratulations!

I have some questions for you: how do you feel when you see so many corrupt and suspect politicians close to Basescu in his time are now detained or arrested? Are you comfortable with the partisanship you had with them? I saw many good reactions from US Embassy and US administration in DC about corruption in Romania when all the political competitors of Basescu were arrested. Why is this silence from your side when files like Microsoft exploded in Bucharest? It was the same in the case of the arrest of the brother of the president for bribe and influencing justice. Any comment from you about the sentencing to 4 years in prison of your former employer Dan Adamescu?

Hoping that you can convince your friends and colleagues that corruption is no stranger to those you have supported in Romania. I wish you all the best.

Radu Tudor
Defense and political analyst
Antena 3 Tv, Romania

ONLINE REPORT RO

Șefii CIA i-au cerut lui Klaus Iohannis să-l pună prim-ministru pe... Traian Basescu

EXPUNERE.COM | Adevărul Despre România

infiltration de fausses nouvelles?!!!

Șefii CIA i-au cerut lui Klaus Iohannis să-l pună prim-ministru pe Traian Basescu

g) Lettre à charge contre l'Ambassade américaine

Ci-contre : BASESCU Traian, malfaiteur international notoire, aux côtés de son « Excellence » l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Bucarest.

(Handwritten signature and initials)

PRE

(Handwritten signature)

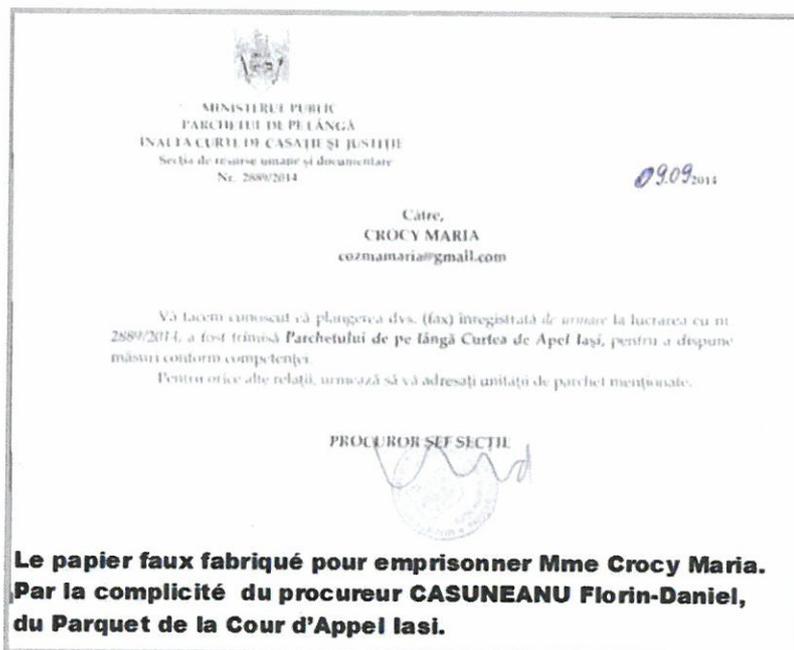
3.13. CRIME ORGANISE PAR LE PARQUET GENERAL DE ROUMANIE

Tous les abus pseudo-juridiques visant à faire emprisonner la plaignante Maria CROCY, ayant échoué, les infracteurs de l'Etat roumain, Partie au Statut, ont finalement décidé de recourir au crime organisé, contre les quatre membres de la famille de la plaignante.

a) Tentative d'emprisonnement abusif

La déclaration du 12/09/2014 signée par Mme CROCY Maria contre cet abus forcé, leurs l'amour de crimes organisés pour exterminer toute la famille, même en France.

Personne n'a cité ce malfaiteur pour l'obliger à se présenter devant le procureur AIONITOAI EI Ana-Maria, du Parquet près le Tribunal de Vaslui. Cela, en dépit de l'existence d'un dossier pénal N°53/P/2014, établi par la recherche pénale aux dossiers n° 3802/SIC/C.V./11.06.2015 et n° 3906/SIC/C.V./17.06.2015 de la Police départementale de Vaslui.



b) Mobile du recours abusif au crime organisé par le Parquet général roumain

Tous les abus pseudo-juridiques ayant échoué à faire emprisonner la plaignante Maria CROCY, les mafieux ont décidé de recourir au crime.

Suite à la plainte pénale du 3 octobre 2014, en effet, le Parquet général roumain avait fabriqué un nouveau faux document pour tenter de se soustraire au droit. C'est l'observation de cette aggravation, qui est à l'origine de la décision ultime du Parquet général de recourir au crime organisé.

Sur ce deuxième document, on peut observer que le « N° 2889 », qui était déjà attribué le 9 septembre 2014, a été réutilisé le 13 octobre 2014, pour ce nouveau faux document.

La persistance de ce numéro erroné caractérise un code mafieux se référant aux crimes de l'année « 89 », et les 2 premiers chiffres nous indiquent ici, que la personne visée est la 28° cible, sur la liste des personnes visées par le crime organisé.



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

c) Liberté de la presse et de la vie menacées

Diverses menaces de mort ont été reçues par l'écrivain, et journaliste Maria CROCY, et authentifiées par la police, comme émanant du suspect ISTRATE Ionut, infiltré dans la famille, et « repenté », avant d'être visé à son tour, avec cette même famille, par un dispositif criminel plus large, actuellement redouté, sur de justes présomptions, qui justifient notre demande de soutien à la presse internationale.

d) Deux criminels identifiés



Crime organisé pour l'extermination de la famille CROCY, plaignante, par un ancien policier « spécialiste en criminalistique », ISTRATE Ionut (*ci-dessus*), et son complice (*ci-contre*), entré subitement sur le territoire français le 27 février 2014, habiterait en Italie.



Johnny Pinkstones

TUGRULMT2.COM

Îmi place · Comentează · Distribuie



e) Communication codée entre infracteurs

La psychologie de la communication par image entre membres du groupe infractionnel est faite sans aucune gêne, le porte de la cagoule en public étant pourtant totalement interdit par la loi. Cela prouve que la menace contre la garantie de la vie a échappé en Roumanie à tout contrôle.

f) Crime parfait

L'infiltration préméditée de cet infracteur dans notre famille visait notre fille Diana-Maria COZMA pour le trafic et l'esclavage sexuel : victime d'une « action psychologique forcée et complète », cette dernière est aujourd'hui « lessivée », et dans ses rares moments de lucidité, elle est menacée et terrorisée.

Par ailleurs, ISTRATE Ionut fait partie d'un complot de l'organisation criminelle roumaine contre la police, visant à affaiblir la sécurité de l'Etat Roumain, ainsi que la protection du droit et de l'ordre public par la Police Roumaine, qui a conservé son intégrité, notamment à VASLUI, face à la généralisation de la corruption en Roumanie.



g) Trafic de filles

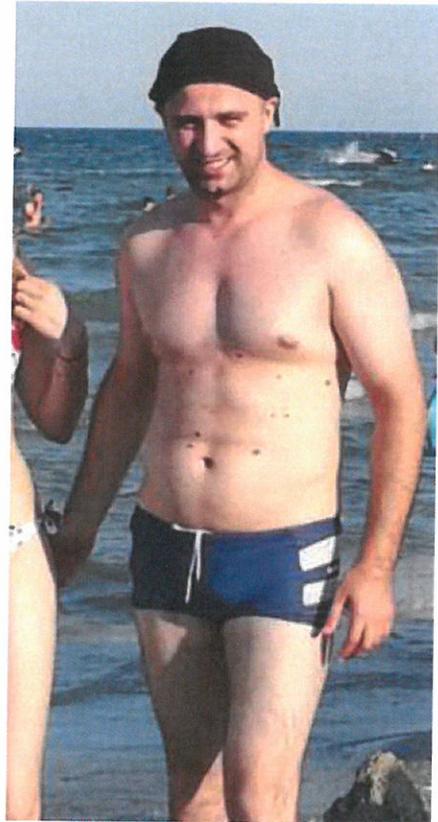
Ce trafiquant a été identifié après une recherche pénale effectuée par l'Inspection Départementale de la Police de VASLUI, en Roumanie, pour « déportation comme esclave sexuelle » de notre fille. Ce dossier pénal a été enregistré par l'Inspection Départementale de la Police de Vaslui a établi sous le N°53/P/2014. Sur la photo (ci-contre), ISTRATE IONUT, suspecté de crime organisé en groupe, Art. 267 du Code Pénal roumain, en concours avec l'Art. 322, falsification de documents officiels par l'apposition d'une signature privée.

h) Manipulateur professionnel

Le pire c'est que notre fille a été psychologiquement tellement manipulée, autant qu'elle ne peut pas y croire. Ce qui a permis à ce type d'entrer en France, il s'est installé dans la maison où elle habite avec son frère, et manipule sans fin tout le monde, malgré le fait qu'on a présenté les papiers qui relèvent ses crimes.

j) Protection de haut niveau

ISTRATE IONUT a été « racolé » par le procureur général NITIU Tiberiu, dans le cadre d'une association de malfaiteurs incluant deux autres magistrats, un procureur, CASUNEANU Florin-Daniel, en l'occurrence, subalterne du procureur général NITIU, et un juge syndic, AGAFITEI Vasile, prédateur qualifié en vol de biens immobiliers, et ensemble, tout ce beau monde a commis de graves infractions, à commencer par la tentative d'emprisonnement de la plaignante, comme le prouve le faux émis le 09/09/2014 par le Parquet Général roumain, sous la responsabilité du procureur adjoint LICU Bogdan, désormais complice.



Chapitre IV. Compétence de la Cour Pénale (Art. 11 et 12)

1. Ratione materiae

S'agissant de crimes contre l'humanité, nous avons affaire aux crimes les plus graves contre la communauté, en conséquence de quoi, la Cour, conformément à l'art. 7 du Statut, est compétente en ce qui concerne la compétence *ratione materiae*

2. Ratione temporis

S'agissant de crimes toujours plus graves, intervenus depuis l'année 2004 à nos jours, nous avons affaire à des crimes commis après le 1^{er} juillet 2002, en conséquence de quoi, la Cour, conformément à l'art. 11 du Statut,

A. C.

PAC

Paris, le 10 août 2015 - Demande d'assistance et d'arrestations à la Cour Pénale Internationale de La Haye (CPII), conformément au Statut de Rome

limitant la compétence de la Cour aux seuls crimes commis après le 1^{er} juillet 2002, est compétente en ce qui concerne la compétence *ratione temporis*

3. *Ratione personae / loci*

S'agissant de crimes commis par des Roumains, sur le territoire de la Roumanie, la Cour n'est compétente que si la Roumanie accepte la compétence de la Cour ; or la Roumanie est officiellement signataire des Statuts de Rome de la Cour Pénale Internationale de la Haye, depuis la parution du « Monitorul Oficial » nr. 211 du 28 mars 2002 ; en conséquence de quoi la Cour, conformément aux articles 12 et 13 du Statut, est compétente en ce qui concerne la compétence *ratione personae / loci*

Chapitre V. Conclusion

Le jeu criminel des infracteurs aux postes-clés de **l'Etat roumain**, s'exerce manifestement en complicité avec le personnel roumain placé par Basescu lui-même, jusque dans les organes juridictionnels internationaux, notamment à **Strasbourg**, et à **La Haye**.

De plus, il s'exerce en complicité avec d'autres parties, notamment hongroise et américaine, par des provocations incessantes contre la Russie, pour faire **diversion à leurs crimes contre l'humanité**, par une nouvelle **guerre mondiale préméditée**.

Nous restons à votre disposition pour précision utile et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos distinguées salutations.

Fait à Paris, France, le 10/08/2015

Maria CROCY,
Expert-juriste, Ecrivain, Journaliste



Pierre-Richard CROCY
Professeur, Sociologue

